

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 JUILLET 2016**

### **Atelier de bijoux « Gemmes » - Mme THIBAUT Johanna : demande de mise à disposition du local communal situé 8 Rue du Chêne des Dames**

Le local sera loué 250 €/mois, ouvert du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à signer le bail.

### **Conseil Départemental : demande de subvention au titre des Amendes de Police : aménagement du carrefour situé à l'intersection de la Rue de l'Argonne et de la Route de Romorantin**

Le devis ne concerne que la signalisation horizontale et verticale. La subvention du Conseil Départemental représente 20 % du montant total des travaux. L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord.

### **Conseil Départemental : aide aux victimes des inondations - décision modificative budgétaire pour l'encaissement et le reversement par la commune de l'aide aux victimes**

Une vingtaine de maisons ont été « sinistrées » (route de Fougères, route de Troussay, route du Bucher, rue Colin, route de Contres...), la plupart avec sous-sol. La saturation des fossés est une des principales causes. Deux familles ont particulièrement été touchées. Une somme de 1 200 € sera encaissée par la commune qui reversera 600 € à chacune d'elles.

Le Conseil Municipal valide cette décision.

### **FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) : décision modificative budgétaire**

La somme de 3 000 €, représentant la participation de notre commune au redressement des fonds publics, a été budgétée. Or, la commune doit verser la somme de 3 307 €. Une décision modificative de 307 € doit être effectuée.

Cette décision est votée à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal.

### **Personnel technique : recrutement d'un personnel dans le cadre d'un CUI –CAE (Contrat Unique Insertion – Contrat Accompagnement Emploi)**

Un poste d' « employé des espaces verts et des bâtiments » a été publié auprès de Pôle emploi. Plusieurs candidats ont été reçus par Madame le Maire et Jean-Claude CHADENAS. Le poste éligible au CAE permettra le versement d'une subvention à hauteur de 80 %. La durée hebdomadaire est de 20 h (lundi, mercredi et vendredi). Le poste sera créé au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

L'ensemble du Conseil Municipal valide ce recrutement.

### **BTP – CFA : demande de subvention pour un apprenti**

Un jeune de Cheverny suit une formation de serrurier-métallier. Les membres du Conseil Municipal proposent une subvention de 60 €, telle qu'elle a été votée lors de demandes similaires.

### **Défi inter-entreprises : participation de la commune**

La 22<sup>e</sup> édition se déroulera le 16 septembre à 18 h à Chambord.

### **Festival des arts de la rue « L'Echo du Caquetoire » 2016**

Une réunion préparatoire aura lieu le vendredi 22 juillet à 19 h, salle du Conseil. L'inauguration se déroulera le 5 août à 14 h 30.

### **SIAEP (Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable) – approbation du rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable**

L'eau est de bonne qualité et le budget du Syndicat conforme aux prévisions.

### **Affaires diverses**

**Arrêt bus « Croix de l'Ormeau »** : le Conseil Département accepte de conserver cet arrêt à condition de prévoir un espace de stationnement sécurisé (voir avec le propriétaire du terrain). L'autre solution

possible est de transférer l'arrêt route de Cormeray (voie communautaire). La demande de limitation à 70 km/h sur la voie départementale, faite par Madame le Maire, a été refusée.

**Création d'un arrêt bus « route du Bucher »** : réponse négative du Conseil Départemental. L'arrêt sera aux « Robinières ». Le dossier pourra être représenté l'année prochaine.

**Transport scolaire** : le circuit du matin a été revu. Celui du soir est en attente en raison de 2 dossiers restant à régler. Le trajet sera revu dans les jours prochains afin d'en informer les familles pour la rentrée de septembre.

**Concerts :**

- **Dimanche 10 Juillet à 20 h 30**, Place de l'Eglise: Concert du groupe Malton School, chorale et jazz band (musique pop, jazz et swing) durée 1 heure. Concert gratuit.
- **Mercredi 13 juillet à 20 h 30**, Place de l'Eglise : Concert du groupe Ashville College, composé d'un soul band, d'un jazz band et d'un concert band durée 2 heures. Concert gratuit.

Les deux concerts seront suivis d'un vin d'honneur.

**Marché gourmand et artistique** : dimanche 17 juillet de 10 h à 18 h, place de l'Eglise.

**Subvention aux viticulteurs** : une lettre de remerciements a été adressée à Madame le Maire. L'inauguration de la Fête des Vendanges aura lieu le 10 septembre à 17 h 30.

**Le prochain Conseil Municipal le lundi 5 septembre 2016 à 19 h**